Mouvement de grève du jeudi 5 décembre 2019

publié le 02/12/2019

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves,
Le mouvement social prévu le jeudi 5 décembre 2019 risque de perturber sensiblement le fonctionnement ordinaire de l'établissement. Nous ne serons pas en mesure de savoir avant 8 heures quels enseignements ne pourront avoir lieu. Il est inutile d'appeler pour avoir les précisions sur les présences ou absences des enseignants. Seul Pronote sera mis à jour au fur et à mesure.
En revanche, dès à présent, nous savons que l'établissement ne sera pas en mesure d'assurer le service de demi-pension à 12 h, le personnel professionnel n'étant pas là pour assurer la confection du repas dans le respect convenable des règles d'hygiène. Les demi-pensionnaires ne pourront pas prendre leur repas au collège, une remise d'ordre d'un repas sera effectuée sur le prix de la demi-pension.
Nous vous remercions de votre compréhension. F. LACHAISE, Principal

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.